

NOTE D'ANALYSE

CEG

CENTRE D'ÉTUDES
JACQUES GEORGIN

PACTE D'EXCELLENCE : LES RÉFORMES DU SECONDAIRE ET DES FONCTIONS D'ENSEIGNANT confrontées aux meilleures pratiques internationales en matière d'enseignement

Par Philippe Binet et Pierre Malka



Brève introduction au « pacte »

Le « pacte pour un enseignement d'excellence » est un projet de refonte de l'enseignement maternel, primaire et secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles¹. Il a pour ambition de modifier profondément les pratiques d'enseignement au sein de chaque niveau scolaire.

Il se base sur plusieurs constats : celui d'un enseignement qui n'a pas évolué depuis des décennies, peu efficace (nous y reviendrons) par rapport à d'autres pays développés, etc.

De plus, l'apparition des outils numériques doit également permettre la modernisation des pratiques d'enseignement.

L'organisation de ce pacte est assez complexe, mais comprend **trois organes² importants** :

Un comité d'accompagnement très diversifié : Si le pacte se nomme le « pacte », c'est parce que l'ambition de cette réforme n'est, en théorie, pas d'imposer de profondes modifications de tout un secteur d'activité sans l'accord de **tous les représentants du secteur**, c'est-à-dire les responsables syndicaux, les associations de parents, certaines associations reconnues³, et de nombreux experts du monde académique, politique, scientifique, culturel.

Un comité scientifique composé d'acteurs publics, mais également privés : Les travaux du pacte se basent beaucoup sur les travaux du comité scientifique. Ce comité rassemble des **experts de différentes universités, de l'Union européenne et de l'OCDE⁴**, mais il est également composé d'experts **du cabinet de consultance McKinsey**. Ces derniers ont réalisé un rapport⁵ sur l'état de l'enseignement en FWB par rapport à d'autres pays (voir encart en fin de note à propos du travail de McKinsey pour la FWB).

Le groupe central : Les 12 groupes de travail sont coordonnés par un « groupe central » qui élabore les propositions finales du pacte. Ce groupe a émis plusieurs avis qui font la synthèse des changements envisagés pour notre enseignement.

Les cinq axes stratégiques définis dans le Pacte d'excellence rallient l'unanimité des représentants du monde éducatif de la FWB qui ont été associés à son élaboration :

- 1) *Enseigner les savoirs et compétences de la société du 21^e siècle et favoriser le plaisir d'apprendre, grâce à un enseignement maternel renforcé, à un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire et à un cadre d'apprentissage révisé et reprecisé.*

¹ Dénommée « Communauté française » dans notre Constitution.

² V. infographie de la FWB sur les acteurs du pacte : <http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/04/Liste-des-GT-et-de-leur-President-23.pdf>.

³ La Ligue des familles, la Fondation Roi Baudouin, la Plateforme de lutte contre l'échec scolaire, etc.

⁴ « Quels sont les acteurs et les structures du pacte ? », sur le site officiel du pacte d'excellence : <http://www.pactedexcellence.be>.

⁵ McKinsey & Company, « Contribuer au diagnostic du système scolaire en FWB », Rapport à la Vice-Présidente, Ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Enfance 10 juin 2015, en ligne sur : <http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/04/Rapport-final-FWB.pdf>. Nous l'appellerons « Rapport Mc Kinsey ».

PACTE D'EXCELLENCE : LES RÉFORMES DU SECONDAIRE ET DES FONCTIONS D'ENSEIGNANT

- 2) Mobiliser les acteurs de l'éducation dans un cadre d'autonomie et de responsabilisation accrues en renforçant et en contractualisant le pilotage du système éducatif et des écoles, en **augmentant le leadership du directeur et en valorisant le rôle des enseignants** au sein de la dynamique collective de l'établissement.
- 3) **Faire du parcours qualifiant une filière d'excellence**, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socio-professionnelle réussie tout en renforçant son pilotage et en simplifiant son organisation
- 4) Afin d'améliorer le rôle de l'enseignement comme source d'émancipation sociale tout en misant sur **l'excellence pour tous, favoriser la mixité et l'école inclusive** dans l'ensemble du système éducatif tout en développant des stratégies de **lutte contre l'échec scolaire**, le décrochage et le redoublement.
- 5) Assurer à chaque enfant une place dans une école de qualité, et faire évoluer l'organisation scolaire afin de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée aux conditions du **bien-être de l'enfant**.

Dans le Pacte, les mesures à mettre en œuvre sont décrites en fonction des objectifs de chaque axe.

Les objectifs de notre note

L'objectif de la présente note est d'apprécier dans quelle mesure les orientations et propositions reprises dans le Pacte sont en ligne avec les **meilleures pratiques internationales** observées par les chercheurs de PISA et le cabinet McKinsey.

Les limites de cette note : Cette note se concentre principalement sur les mesures envisagées par le groupe central du pacte qui concernent **l'enseignement secondaire et les enseignants/professeurs**.

Nous avons prévu, initialement, d'aborder d'autres sujets comme les directions d'école, la gestion de l'administration centrale ou encore la place des parents dans l'enseignement. Il est cependant impossible de traiter tous les pans du pacte d'excellence dans les détails tant les objectifs sont variés. Nous avons donc restreint notre analyse sur ces deux sujets importants, une fois le pacte présenté.

La présentation du pacte, de ses objectifs et de ses travaux aurait d'ailleurs pu faire l'objet d'une note séparée tant les travaux et les propositions sont pléthoriques⁶.

⁶ Les documents du pacte font (dont les avis du Groupe Central du pacte et le rapport McKinsey) plus 600 pages en tout.

Les acteurs du pacte et la situation de l'enseignement en Belgique francophone

Le rapport PISA, baromètre reconnu de la médiocrité de notre enseignement :

« Le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) évalue les systèmes d'éducation du monde entier en testant les compétences des élèves de 15 ans dans les matières principales ». ⁷ Ces tests sont effectués dans plus de 70 pays, tous les quatre ans. Le rapport met l'accent, pour chaque enquête d'ampleur internationale, sur un domaine particulier.

Le PISA produit également des rapports tirés de leurs observations et essaie d'identifier les méthodes d'enseignement qui semblent les plus efficaces et de les proposer aux chercheurs et administrations du monde entier.

Le PISA revêt aujourd'hui une grande expertise en matière d'enseignement et ses avis ont une grande importance lorsqu'il s'agit pour les États de remettre en question leur gestion de l'enseignement.

Pour chaque enquête PISA, l'ULg (Université de Liège) produit, pour la Fédération, un rapport d'analyse des résultats PISA, le dernier rapport PISA a été réalisé en 2017⁸.

Pour le Centre d'études Jacques Georgin, les publications du PISA sont très intéressantes, car elles comparent des pratiques issues de pays aux cultures très différentes.

Des comparaisons internationales qui font mal

Le constat est sans appel : l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles demeure médiocre en valeur absolue. Les résultats de notre enseignement sont nettement insuffisants tant en termes d'efficacité qu'en termes d'équité.

Cet échec est mis en lumière grâce aux différentes enquêtes comparatives qu'ont passées nos élèves et leurs camarades de même âge originaires de nombreux pays et souvent d'un niveau de développement socio-économique inférieur au nôtre.

Les tests PISA ont fait l'objet de larges commentaires et ont créé l'émou, d'autres sont passés plus inaperçus, mais sont encore plus catastrophiques comme les tests PIRLS, la FWB a également refusé de participer à plusieurs enquêtes contrairement à la Flandre.

Pour résumer, nous constatons que de nombreux pays font mieux avec souvent moins de moyens (voir les détails dans l'encarté à la fin de cette note).

⁷ Présentation sur le site officiel de l'OCDE : <https://www.oecd.org/pisa/test-fr/>.

D. LAFONTAINE, F. CRÉPIN, V. QUITTRE, « Les compétences des jeunes de 15 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles en sciences, en mathématiques et en lecture. Résultats de l'enquête PISA 2015 », Liège : aSPe-ULiège, 2017.

La refonte de l'enseignement secondaire

TROIS MESURES PHARES sont en ligne avec les pratiques préconisées par le rapport PISA et le rapport McKinsey pour améliorer les résultats des élèves, réduire l'iniquité du système en visant à offrir une égalité des chances aux élèves quelle que soit leur origine culturelle ou socio-économique.

- Un tronc commun de la première maternelle jusqu'en 3e secondaire

« L'orientation précoce vers le qualifiant est associée à une iniquité plus élevée⁹. Un nouveau dispositif organisationnel est instauré en partageant la classe en trois groupes : « **remédiation, consolidation, dépassement** »¹⁰.

- Augmenter la part des élèves de l'enseignement spécialisé dans l'enseignement ordinaire

Actuellement la FWB n'utilise pratiquement pas l'intégration et l'organisation de classes spécialisées dans les écoles ordinaires malgré le coût moindre¹¹ par rapport à l'enseignement spécialisé en établissement « classique »¹².

Dans les pays européens, la part des élèves de l'enseignement spécialisé en intégration dans l'enseignement ordinaire est de 45% en moyenne alors qu'en FWB il n'est que de 10%¹³. La FWB distingue quand même l'avantage d'un tel système en proclamant que « Ce processus est en développement constant depuis plusieurs années »¹⁴. Il n'est à notre opinion pas assez poussé.

⁹ D. LAFONTAINE, F. CRÉPIN, V. QUITTRE, « Les compétences des jeunes de 15 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles en sciences, en mathématiques et en lecture. Résultats de l'enquête PISA 2015 », Liège : aSPe-ULiège, 2017, p. 148 et p. 181.

¹⁰ Avis n°3 du Groupe Central conduisant le pacte d'excellence, p. 3.

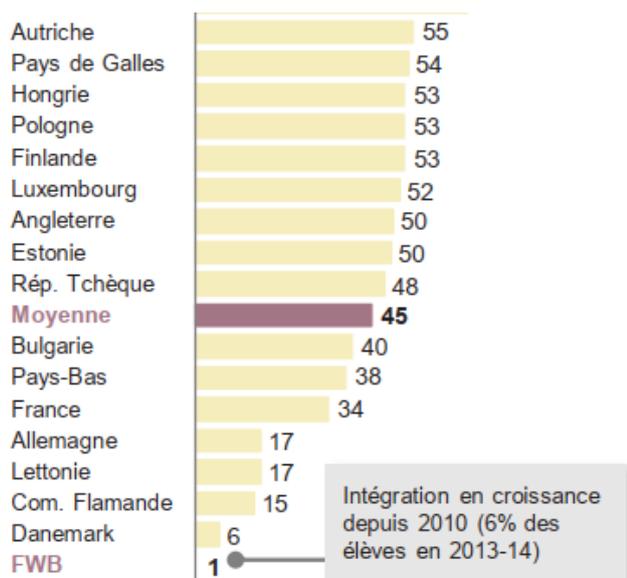
¹¹ Fédération Wallonie-Bruxelles/ETNIC, « Le coût de la scolarité à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles », 2012.

¹² Rapport McKinsey, p. 151.

¹³ Rapport McKinsey, figure 153, tirée des résultats du rapport de l'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive 2012.

¹⁴ Fédération Wallonie-Bruxelles, « L'enseignement Spécialisé en Fédération Wallonie-Bruxelles », Brochure actuelle.

PACTE D'EXCELLENCE : LES RÉFORMES DU SECONDAIRE ET DES FONCTIONS D'ENSEIGNANT



« Part des élèves de l'enseignement spécialisé en intégration dans l'enseignement ordinaire ». Situation de la FWB par rapport aux autres pays en 2010.

European Agency for Special Needs and Inclusive Education (2010-11); DGEO; FWB, "fichier comptage des élèves", situation au 15 janvier 2014.

- **Mieux cibler les aides vers les établissements qui en ont besoin, en particulier les établissements défavorisés**

Commentaire : Une mesure qui irait dans le sens souhaité, mais dont la mise en œuvre pose nécessairement la question des moyens qui y seront associés : **L'allongement de la journée scolaire¹⁵** à la place du travail scolaire à domicile : cette mesure aide à mettre sur un pied d'égalité les enfants de familles aisées et ceux dont les familles ne disposent pas des mêmes ressources matérielles et humaines.

Les enseignants

Les deux acteurs principaux qui influent sur la qualité de l'enseignement sont les enseignants et les directions d'école ; or ce sont eux, sur le terrain, qui seront en première ligne des effets des réformes.

Les grandes réformes de l'enseignement ne peuvent aboutir qu'avec l'engagement de chacun des acteurs du monde éducatif. On peut comprendre leur émoi, leurs réticences, eux qui ont vécu tant de réformes mal préparées et qui de plus n'aboutissent pas à des résultats positifs.

Plusieurs études ont déjà mis en évidence l'abandon précoce de la profession de jeunes enseignants et la fatigue psychologique des plus anciens, origine d'un absentéisme élevé. Même si la résistance au changement des professeurs est une cause du niveau médiocre de notre

¹⁵ Avis n°3 du groupe central, pp. 303 et ss.

PACTE D'EXCELLENCE : LES RÉFORMES DU SECONDAIRE ET DES FONCTIONS D'ENSEIGNANT

enseignement¹⁶, peut-on en faire le reproche aux enseignants belges francophones (six réformes depuis la loi du 2 avril 1996 dont 4 entre 2006 et 2012¹⁷) ?

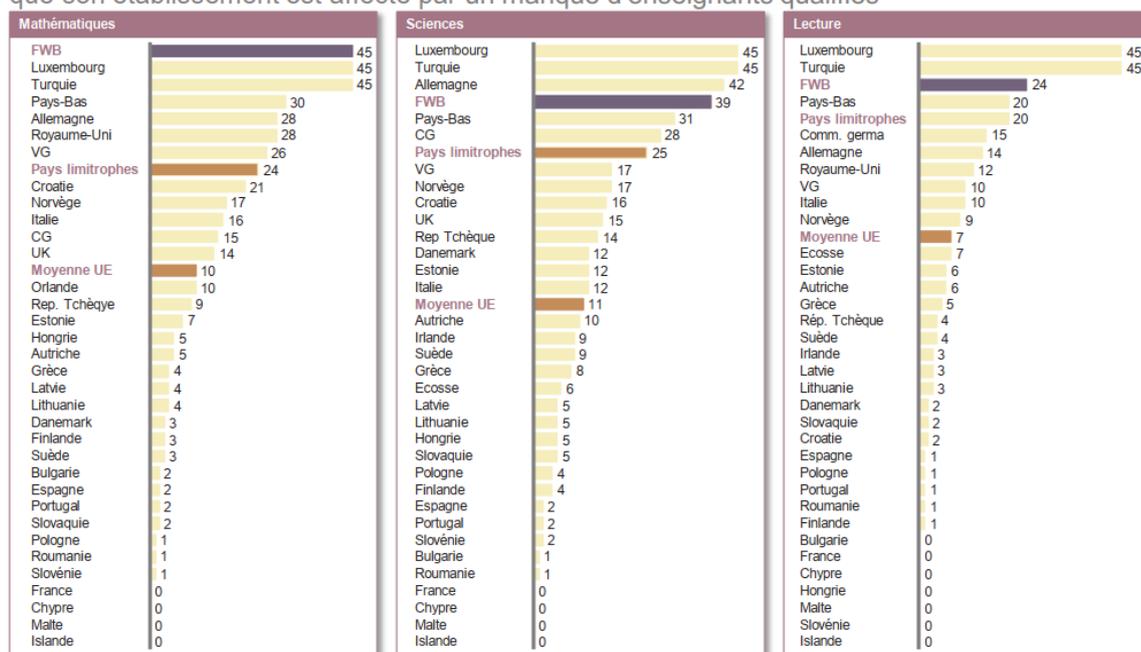
- Principaux engagements du pacte en faveur des professeurs :

La formation initiale des instituteurs et des régents : Le pacte prend acte de la volonté du gouvernement d'allonger la période initiale de formation des instituteurs et des professeurs du secondaire inférieur, ainsi que dans le maternel et primaire en la faisant passer de 3 à 5 ans.

Or, les études montrent qu'il n'y a pas de corrélation entre le nombre d'années de formation initiale et la hauteur de la performance moyenne des élèves en maternelle¹⁸.

Il semble cependant que la durée du cursus pour les professeurs du secondaire inférieur est plus faible que celle de nos voisins¹⁹. Pour ces professeurs-là, un allongement de la durée des études de 3 à 4 ou 5 ans semble très cohérent.

Pénurie de professeurs : le manque de professeurs touche 45% des élèves en mathématiques, 39% en sciences et 24% en lecture. Il est indispensable de remédier à cette situation. **Pourcentage des élèves âgés de 15 ans où le chef d'établissement déclare que son établissement est affecté par un manque d'enseignants qualifiés**



Pays limitrophes: Moyenne de France, Royaume-Uni, Communauté Germanophone de Belgique (CG), Communauté Flamande de Belgique (VG), Allemagne, Pays-Bas, Luxembourg
 SOURCE: OCDE, "Creating Effective Teaching and Learning Environments", 2009

La formation continue : Elle est aujourd'hui en moyenne de 3 jours en FWB et elle passera à 4 ou 6 jours²⁰ par an contre 15 jours en moyenne dans l'OCDE²¹. Les avis des enseignants sur la qualité de leur formation sont d'ailleurs alarmants.

¹⁶ Rapport McKinsey, p. 88.

¹⁷ Rapport Pisa ULG, op.cit., p. 165.

¹⁸ Rapport McKinsey, p. 102.

¹⁹ OECD. Tables D6.1a, b, c and d. See Annex 3 for notes (www.oecd.org/edu/eag.htm).

²⁰ Avis n°3, p. 249.

²¹ Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, « TALIS 2013 - La formation professionnelle des enseignants est moins développée en France que dans les autres pays », Note d'information n°22, juin 2014.

PACTE D'EXCELLENCE : LES RÉFORMES DU SECONDAIRE ET DES FONCTIONS D'ENSEIGNANT

Améliorer la qualité de la formation continue est donc indispensable.

L'évaluation des professeurs : en FWB, l'évaluation aujourd'hui est synonyme d'inspection, vécue par les enseignants comme une visite de contrôle avec de surcroît aucune conséquence positive ou négative. Les meilleurs systèmes motivent, stimulent, mais surtout accompagnent. Ils sanctionnent également, mais seulement en cas de graves dysfonctionnements.

Le Centre d'études Jacques Georgin s'interroge :

1. Pourquoi allonger de deux ans les études de formation initiale ?

Ne serait-il pas préférable **d'investir pour attirer les meilleurs étudiants vers l'enseignement**, rendre les métiers de l'enseignement plus attractifs :

- En redorant l'image du métier d'enseignant²², notamment dans l'enseignement officiel qui souffre encore davantage que les autres de cette mauvaise image²³.
- En augmentant la rémunération des professeurs du secondaire inférieur (dont les salaires sont inférieurs à la moyenne de leurs collègues européens)²⁴.
- En élevant le niveau d'exigence entre autres en maîtrise du français pour pratiquer la profession. Ce niveau est très durement pointé dans les études :

Le manque de maîtrise de la langue française chez les candidats enseignants est soulevé par de nombreux rapports

"Les étudiants ont un niveau insuffisant en français. Cela pose surtout problème pour les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur car leur formation CAP ne délivre pas de cours de français."

– Extrait du rapport de FUSL "Etude qualitative de la FIE"

"Il arrive d'ailleurs que la qualité de certains cours interpelle les parents: erreurs manifestes dans les matières, niveau d'orthographe et de français interpellant, structure de cours chaotique, etc."

– Extrait du rapport de la FAPEO "La formation initiale des enseignants"

"L'organisation d'un test de maîtrise du français obligatoire à l'entrée des études, indicatif mais non sélectif, pourrait éviter des erreurs d'orientation."

– Extrait du Mémorandum CECP 2014-19

"(...) disparité importante dans les compétences et connaissances acquises au secondaire, en particulier en ce qui concerne la maîtrise de la langue française (...)"

– Extrait du rapport de l'AEQES "Evaluation du bachelier d'instituteur préscolaire"

"Dans ce cadre, les enseignant-e-s dénoncent les importantes lacunes, notamment en français, dont font preuve les étudiant(e)s à leur arrivée en première."

– Extrait du rapport du Conseil des femmes francophones de Belgique "Le genre dans les Hautes Ecoles pédagogiques: le cas du cours 'Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension de genre'"

"Parmi les difficultés rencontrées par les étudiants en Haute Ecole et par les jeunes diplômés, il y a tout d'abord la maîtrise de la langue française, pourtant absolument nécessaire au métier"

– Extrait du rapport de l'UFAPEC "L'enseignant, sa formation initiale et l'entrée dans la carrière"

"Plus encore, des lacunes importantes sont également dénoncées dans la maîtrise de la langue d'enseignement par les candidats à la profession d'enseignant."

– Extrait du rapport du CEF "La formation des enseignants et leur entrée dans le métier"

SOURCE: AEQES "Evaluation du bachelier Instituteur(-trice) préscolaire en Communauté française de Belgique", 2010; FAPEO "Regard parental sur la formation des enseignants", 2011; V. Degraef, rapport de la FUSL "Evaluation qualitative, participative et prospective de la formation initiale des enseignants en FWB", 2012; UFAPEC: "L'enseignant, sa formation initiale et l'entrée dans la carrière", 2011; CEF "La formation des enseignants et leur entrée dans le métier", 2009.

²² Rapport McKinsey p. 94.

²³ Eric Burgraff, « Déficit d'image, manque de cohérence, statuts des profs... : les faiblesses de l'école officielle », Le Soir, 27 mai 2018. <http://plus.lesoir.be/159121/article/2018-05-27/deficit-dimage-manque-de-coherence-statuts-des-profs-les-faiblesses-de-lecole> .

²⁴ Rapport OCDE, "Education at a Glance 2014: OECD Indicators", 2014.

PACTE D'EXCELLENCE : LES RÉFORMES DU SECONDAIRE ET DES FONCTIONS D'ENSEIGNANT

Il n'appartient pas aux hautes-écoles de pallier les manquements de notre enseignement secondaire. Il convient également de questionner le contenu des programmes d'études de nos enseignants ainsi que leurs méthodes pédagogiques avant d'allouer des budgets importants pour ajouter une année d'enseignement.

Par ailleurs, le gouvernement de la FWB envisage l'instauration d'un **test de maîtrise de la langue française** à priori non contraignant sauf pour les professeurs du secondaire supérieur²⁵. Or, cette faiblesse est criante aujourd'hui et ce n'est pas étonnant quand on prend connaissance des résultats des tests de français en primaire.

Ne faudrait-il pas instaurer une formation complémentaire obligatoire pour ceux qui ont échoué ?

Une solution plus drastique que nous préconisons, tout comme certains syndicats, est de **faciliter les synergies entre les niveaux d'enseignements**²⁶. Par exemple : pourquoi considérer qu'un enseignant de troisième maternelle ne peut donner cours en première primaire ?

Cette segmentation n'aide d'ailleurs pas nos professeurs à se sentir valorisé si le gouvernement considère qu'ils ne sont pas capables de comprendre les autres niveaux.

En France, les enseignants du maternel et du fondamental poursuivent les mêmes études pour devenir « professeur des écoles »²⁷. Dans ce cas, une quatrième année ne serait évidemment pas de trop. Un tel statut permettrait ensuite à nos enseignants d'évoluer plus efficacement vers dans les autres métiers de l'enseignement (détachement au gouvernement, services inspection, directions d'écoles, etc.).

L'enseignement a tout à gagner d'une meilleure maîtrise globale du système éducatif par les enseignants.

2. Pourquoi ne pas instaurer un système global de gestion du corps enseignant pour lutter contre la pénurie de profs dans certaines matières ?

Prévenir ces pénuries, prendre des mesures pour les éviter et ne pas réagir trop tard comme c'est souvent le cas. Sur ce point, le cloisonnement en réseaux d'enseignement se doit d'être questionné, car il limite les possibilités de mobilité des enseignants.

3. L'augmentation des journées de formation :

C'est assurément positif, encore faut-il que la formation donnée donne satisfaction et dans ce domaine le chemin à parcourir est énorme²⁸ puisqu'on relève 82% de mécontents de la qualité de la formation reçue en secondaire et 64% de mécontents en primaire²⁹.

4. Un des axes majeurs de la réforme est l'instauration du travail collaboratif. Suffit-il le décréter ?

²⁵ ERIC BURGRAFF, « Les futurs profs passeront un test de français », Le Soir, 21 février 2017.

²⁶ Réforme de la formation des enseignants : "Une 4e année d'étude n'est pas du luxe".

²⁷ V. la description de la profession sur le site de l'Éducation Nationale : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98883/etre-professeur-des-ecoles.html>

²⁸ Même si c'est un point qui a été identifié dans le Pacte

²⁹ Nous l'avons déjà mentionné plus haut.

Ce n'est certainement pas naturel dans le chef de l'enseignant. Certaines écoles travaillent davantage « en cycle » que d'autres ou « en plateau », en particulier dans l'enseignement maternel.

Travailler en équipe exige une formation qui s'étale sur plusieurs jours ou semaines ; or elle n'est pas identifiée.

Conclusion

Le **Centre d'études Jacques Georgin** partage en grande partie les objectifs du « pacte d'excellence » et trouve judicieux d'avoir eu recours à un cabinet extérieur pour établir un diagnostic de l'état de notre enseignement³⁰. Il est utile de dégager les moyens de remédier à ses carences en s'inspirant des meilleures pratiques de différents pays performants.

Nous saluons les nombreuses initiatives prises dans ses avis par le Groupe central.

Nous constatons qu'il existe une volonté de converger vers une modification profonde de notre système éducatif qui, il faut bien le reconnaître, est peu efficace alors qu'il doit faire face à de nombreux défis.

Or, cette tâche n'est pas simple tant elle implique de nombreux acteurs. Certaines mesures qui sont envisagées nous semblent en phase avec les meilleures pratiques observées ailleurs.

Nous sommes par exemple favorables à l'allongement du tronc commun, tout comme nous soutenons les initiatives qui visent à renforcer l'autonomie des directions d'école.

D'autres mesures manquent néanmoins de précision et témoignent parfois d'un certain optimisme en dépit d'un manque de dimension budgétaire. L'allongement de la durée de formation des enseignants est, par exemple, questionnable.

Cet allongement ne se justifie pas nécessairement au vu des expériences à l'étranger d'autant qu'il risque de s'avérer fort coûteux et qu'il ne doit avoir comme unique effet de revaloriser financièrement la fonction des institutrices maternelles, instituteurs et régents.

Pour que le « pacte d'excellence » aboutisse à une amélioration de notre enseignement, il faut aussi affronter certains tabous comme le manque de synergies entre les réseaux³¹ et prendre en compte les particularités démographiques de la Région bruxelloise³².

N'oublions pas également le rôle des parents étonnamment épargnés dans le Pacte alors que leur responsabilité dans l'accompagnement scolaire est clairement engagée, quel que soit leur degré de disponibilité.

³⁰ V. encart p. 12.

³¹ Le pacte scolaire date de la fin des années 50. Certaines conséquences de ce pacte créent des situations difficilement compréhensibles comme l'impossibilité pour les enseignants de faire valoir leur ancienneté dans d'autres réseaux, l'impossibilité d'offrir des cours de philosophie à tous les élèves de la FWB, etc.

³² Le nombre d'établissements défavorisés sera en forte croissance, la mixité sociale n'existera pas et le Groupe de Travail semble l'ignorer en affirmant « *la mixité sociale est un objectif général* ».

PACTE D'EXCELLENCE : LES RÉFORMES DU SECONDAIRE ET DES FONCTIONS D'ENSEIGNANT

Nous mettons également en garde les partisans d'une régionalisation de l'enseignement que l'on retrouve tant au MR qu'au PS³³, et qui menacent ce pacte : **le lien entre les francophones de Bruxelles et de Wallonie doit être garanti et nous sommes à cet égard convaincus que régionaliser l'enseignement n'améliora pas le résultat de nos élèves.**

Notre Centre d'études a à cet égard publié un Focus consacré à cette question et intitulé « Fédération Wallonie-Bruxelles : un avenir à retracer » datant de septembre 2016, mais dont l'acuité reste bien présente ; vous pouvez le télécharger sur notre site www.cejg.be à l'onglet « Publications »

Enfin, **l'Administration doit aussi se mettre à la hauteur de l'enjeu** en opérant les réformes nécessaires en interne et en veillant à révolutionner sa communication vers les différentes parties prenantes, le site WEB actuel n'étant pas, par exemple, un modèle de clarté pour guider les parents dans le choix des études.

³³ Nathalie Bamps, « Un seul réseau pour les écoles », l'Echo, 23 août 2017, disponible en ligne : <https://www.lecho.be/dossier/enseignement/un-seul-reseau-pour-les-ecoles-impayable/9925165.html>

Le rapport McKinsey réalisé pour la Fédération Wallonie-Bruxelles

Comme nous nous basons en partie, dans cette note, sur le rapport que McKinsey a réalisé pour la FWB¹, il est important de préciser que la décision de faire appel au cabinet international McKinsey a été critiquée par certains membres de l'opposition au motif que leur vision de l'enseignement était non-neutre¹.

La Cour des comptes a, de plus, pointé des irrégularités dans la procédure d'attribution du marché à McKinsey.

Il s'avère, en réalité, que McKinsey était nettement moins cher que ses concurrents, notamment parce qu'une partie de leurs travaux sont effectués à titre gratuit, avec l'appui de « plusieurs mécènes de la société civile belge ».

L'opposition, particulièrement écologiste, et certaines associations, se sont inquiétés des motivations qui ont poussé ces acteurs à financer ces travaux¹.

D'autres encore soupçonnent McKinsey de chercher à imposer sa vision de l'enseignement à la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est-à-dire une vision de l'éducation au service des intérêts exclusivement privés¹.

Cependant, malgré ces critiques initiales, les principaux acteurs du pacte sont unanimes pour témoigner de l'important travail de McKinsey.

Comme l'a déclaré Étienne Michel, directeur général du Segec¹, "ce consultant a apporté une amélioration de la connaissance du système d'enseignement et une objectivation via le diagnostic posé. Cela n'avait jamais été fait ; Il a aussi amené une méthodologie, avec l'analyse d'impact sur base de critères de coût, d'efficacité et de praticabilité. L'aide de McKinsey a été fondamentale." ¹

Le CEG est d'avis que l'apport de McKinsey a permis d'avoir un autre regard sur nos pratiques d'enseignement, en apportant une remise en contexte particulièrement enrichissante, même si, bien évidemment, ce rapport ne suffit pas à élaborer un pacte qui nécessite d'obtenir un compromis entre tous les acteurs de l'enseignement belge francophone.

Les résultats des tests internationaux en détail :

- **Test PISA¹** (tous les 3 ans, le dernier en 2015) à l'âge de 15 ans : les résultats démontrent les faibles performances des élèves instruits en FWB : en sciences (28^e sur 72 pays, **nettement en dessous de la moyenne OCDE**, la Flandre est 6^e), compréhension de l'écrit (35^e et largement en dessous de la moyenne OCDE, la Flandre est 8^e) et en mathématiques (26^e juste dans la moyenne OCDE, la Flandre est 3^e).
- **Test PIRLS¹** en 4^e primaire : les derniers résultats accessibles datent de 2011 ; compétences en lecture de la langue maternelle : classement de la FWB : **avant-dernier (Roumanie dernière) sur 28 pays de l'OCDE**.

Compréhension à la lecture	Compréhension à l'audition	Expression écrite
Suède	Suède	Malte
Belgique (FL)	Belgique (FL)	Suède
Malte	Malte	Belgique (FL)
Pays-Bas	Pays-Bas	Pays-Bas
Estonie	Slovénie	Belgique (GE)
Belgique (GE)	Belgique (GE)	Estonie
Slovénie	Estonie	Grèce
Grèce	Croatie	Slovénie
Croatie	Grèce	Croatie
Belgique (FR)	Bulgarie	Belgique (FR)
Bulgarie	Portugal	Bulgarie
Espagne	Belgique (FR)	Espagne
Portugal	Pologne	Portugal
Pologne	Espagne	Pologne
France	France	France

Test ESLC¹ à 15 ans en

langue étrangère (lecture, audition, compréhension) : lorsque l'anglais est la langue étrangère choisie comme première langue étrangère : **2/3 des pays évalués font mieux**. Ce sont pour la plupart des pays d'Europe du Nord, mais pas seulement. Néanmoins, nous pouvons constater que nous sommes le premier pays « francophone ».

Source : Présentation de C. Blondin & C. Goffin, « Évaluer les compétences en langues modernes d'élèves de l'enseignement secondaire », Université de Liège, juin 2012.

- **Test TIMSS¹** 2015 en 4^e primaire en sciences et mathématiques : **la FWB n'y participe pas**, au contraire de la Flandre qui obtient de bons scores par rapport aux autres pays européens¹. Pourquoi ? 49 pays ou provinces y participent. Il est légitime de se demander s'il ne s'agit pas d'une volonté politique.
- **Étude TALIS¹ de l'OCDE** : La FWB n'a pas non plus participé à cette étude au contraire de la Flandre. C'est d'autant plus dommage que l'étude de 2013 se focalise sur le travail des enseignants¹. La FWB a cependant accepté de participer à l'étude de 2018 dont nous connaissons les résultats en 2019.

CEG

CENTRE D'ÉTUDES JACQUES GEORGIN

127, chaussée de Charleroi
1060 Bruxelles

Tél. 02 533 30 16
Télec. 02 539 36 50
chverbist@cejg.be

www.cejg.be

 [cejgdefi](https://www.facebook.com/cejgdefi)